

# L'Atelier paysan crée des engins agricoles

Dans la zone artisanale des Papeteries à Renage, il est un lieu qui fourmille d'activité. La coopérative de l'Atelier paysan y est installée depuis six ans maintenant. « Notre principal objectif est de recenser et de mettre en valeur des machines créées par les paysans qui travaillent dans le bio », explique Marie Mardon, coordinatrice et cogérante de l'Atelier paysan. La coopérative accompagne donc les agriculteurs qui le souhaitent dans la création de nouveaux engins. Il s'agit, en fait, d'un bureau de recherche et développement participatif et collaboratif. Chacun peut apporter une idée, un plan ou même un cahier des charges. « Les créateurs de la coopérative, un paysan et un conseiller technique, ont allié leurs connaissances dans les deux domaines afin de mieux répondre à une technique de maraîchage spécifique. Au début, trois outils ont été inventés. »

## Entre 600 et 700 agriculteurs formés

Un catalogue d'outils a été publié ensuite pour permettre à plus d'agriculteurs de bénéficier de ces inventions. « Les paysans trouvent des solutions pour pallier leurs problèmes quotidiens, ils bricolent », précise Christian Icard, coordinateur technique de l'Atelier paysan. La coopérative se rend donc sur les exploitations pour partager le savoir-faire et permettre l'autonomie des agriculteurs. « Les solutions des uns,

peuvent être celles des autres », développe Christian Icard. En 2018, entre 600 et 700 paysans ont été formés pour créer un nouvel engin agricole. « Certains appareils sont très simples mais d'autres sont plus complexes. Dans tous les cas, nous venons sur les exploitations avec les matières premières et les machines pour les assembler ». Les paysans comprennent donc mieux l'engin qu'ils utilisent, peuvent le réparer ou l'adapter à leurs besoins. « C'est véritablement de la débrouillardise agricole : il faut passer à l'acte après avoir imaginé », avouent dans un sourire les salariés de la coopérative. Car le milieu paysan du bio n'est pas identique au conventionnel. « 70 % des agriculteurs bio sont des personnes qui ne l'étaient pas à la base, il faut donc avoir le courage de se lancer dans le bricolage. »

Construire ses propres engins agricoles est aussi une véritable économie pour ces «néo-ruraux». « Il faut compter environ 1 500 euros pour les matériaux et 1 500 pour la formation », détaillent les coordinateurs. Alors qu'une machine neuve (avec une possibilité de réparer ou de modifier moins importante) peut coûter jusqu'à 8 000 euros.

Tous les formateurs de la coopérative sont des ingénieurs en mécanique, ce qui leur permet de répondre à des demandes de plus en plus spécifiques. Notamment au niveau de l'innovation électronique.

**Estelle LÉVÉQUE**



**Christian Icard et Marie Mardon sont membres actifs de l'Atelier paysan.**



**La coopérative est basée à Renage mais intervient partout en France. Photos Le DL/Etienne BOUY**